

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et au règlement (UE) 2020/878

Marine Care® Nettoyant vitres - Glass Finish

Version	1.1	Date d'émission	13.02.2026
Date de révision	21.08.2026	Langue	français

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Dénomination commerciale	Marine Care® Nettoyant vitres - Glass Finish
Type de produit	Mélange (détergent à base aqueuse)
UFI	A110-K019-S007-SACY

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée	Nettoyage des vitres, miroirs, plexiglas et autres surfaces transparentes de yachts, bateaux et embarcations.
Utilisation déconseillée	Nettoyage de surfaces en contact direct avec des denrées alimentaires sans rinçage.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/distributeur	SILICONE PROTECTION Kft.
Adresse	2768 Újszilvás, Ady Endre utca 16., Hongrie
Téléphone	+36 70 606 3066
E-mail	info@szilikon.eu
Site web	www.szilikon.eu

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service hongrois d'information toxicologique sanitaire (ETTSZ)	Informations 24 h/24 en cas d'intoxication ou de suspicion d'intoxication
Numéro gratuit (uniquement depuis la Hongrie)	+36 80 201 199
Numéro au tarif normal (également depuis l'étranger)	+36 1 476 6464
Centre national de santé publique et pharmaceutique (NNGYK) - adresse	1097 Budapest, Albert Flórián út 2-6., Hongrie

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP):

Classe de danger	Catégorie	Mention de danger
Irritation oculaire	2	H319

Le texte intégral des mentions de danger H citées dans cette section figure à la section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger	
Mention d'avertissement	Attention
Mentions de danger	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
Conseils de prudence (recommandés)	P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation. P280 Porter un équipement de protection des yeux. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Le mélange ne contient pas de composants PBT (persistants, bioaccumulables et toxiques) ou vPvB (très persistants et très bioaccumulables) connus à une concentration supérieure à 0,1 % en masse, sur la base des données disponibles.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable (mélange).

3.2 Mélanges

Composants dangereux (selon le règlement (CE) n° 1272/2008) contribuant à la classification du mélange:

Dénomination	Identificateur	Concentration dans le mélange	Classification (CLP)
Alcool isopropylique	CAS: 67-63-0; CE: 200-661-7	10-20 %	Irritation oculaire 2 (H319); STOT SE 3 (H336)
Tensioactif(s) non ionique(s)	-	<1 %	Irritation oculaire 2
Eau	CAS: 7732-18-5	>80 %	Non classée

Remarque: les plages de concentration indiquées à la section 3.2 sont exprimées conformément à l'annexe II de REACH; elles couvrent les tolérances de fabrication et protègent le secret commercial.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Inhalation	Amener la personne à l'air frais. En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si cela peut être fait facilement. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation oculaire, larmolement, légère irritation cutanée; à forte concentration, l'inhalation peut provoquer des maux de tête ou des vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: adaptés à l'incendie environnant, par exemple eau pulvérisée, mousse, poudre ou CO₂.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé inflammable. En cas d'incendie, la combustion des matériaux environnants peut générer des oxydes de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter si nécessaire un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Protéger les yeux contre tout contact avec le produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter de grandes quantités du produit dans les eaux de surface ou les égouts. En cas de déversement important, informer les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant et laver les résidus à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains après utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver entre 5 et 25 °C, bien fermé, dans le récipient d'origine. Tenir à l'écart de la chaleur directe et des sources d'ignition.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyage des vitres, miroirs, plexiglas et autres surfaces transparentes de yachts, bateaux et embarcations.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Alcool isopropylique - valeurs limites d'exposition professionnelle indiquées dans la FDS d'origine: AK 500 mg/m³; CK 1000 mg/m³.

8.2 Contrôles de l'exposition

Lors d'une utilisation normale, une protection respiratoire spécifique n'est généralement pas nécessaire.

Protection des yeux/du visage	En cas de risque de projections, le port de lunettes de protection est recommandé.
Protection des mains	En cas de contact prolongé ou répété, des gants résistants aux produits chimiques sont recommandés.
Mesures d'hygiène	Se laver les mains après utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriété	Valeur
État physique	liquide
Couleur	incolore - légèrement opalescent
Odeur	alcoolique
Point d'ébullition	> 80 °C
Point d'éclair	non déterminé (mélange aqueux)
Solubilité dans l'eau	complètement miscible avec l'eau
Densité relative (25 °C)	env. 0,97-0,99 g/cm ³
pH (20-25 °C)	6-8
Point de fusion / congélation	aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	non applicable
Pression de vapeur	aucune donnée disponible
Viscosité	aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	non comburant

9.2 Autres informations

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité	Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions prévues de stockage et d'utilisation.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Non connue.
10.4 Conditions à éviter	Chaleur excessive, conditions extrêmes, lumière directe du soleil, accumulation de vapeurs d'alcool et sources d'ignition.
10.5 Matières incompatibles	Oxydants forts.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Dans les conditions normales, aucun produit dangereux ne se forme; en cas d'incendie, des oxydes de carbone peuvent se former.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Aucune donnée expérimentale n'est disponible sur le produit; la classification a été établie sur la base des composants et de leurs concentrations dans le mélange.

Contact avec la peau	Une légère irritation peut survenir.
Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux (H319).
Inhalation	À forte concentration, peut provoquer irritation, somnolence ou vertiges.
Ingestion	Peut provoquer des troubles gastro-intestinaux.

Sensibilisation, cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction: sur la base des données disponibles, ces effets ne sont pas attendus aux concentrations présentes dans le mélange.

SECTION 12: Informations écologiques

Aucune donnée expérimentale n'est disponible sur le mélange.

12.1 Toxicité	Aucune donnée disponible pour le mélange; certains composants peuvent être dangereux pour le milieu aquatique.
12.2 Persistance et dégradabilité	Les tensioactifs satisfont aux exigences de biodégradabilité du règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible.
12.4 Mobilité dans le sol	Miscible avec l'eau; en cas de rejet, le produit peut se disperser.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Aucune donnée disponible.
12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien	Aucune donnée disponible.
12.7 Autres effets néfastes	Aucune donnée disponible. Éviter le rejet dans les eaux de surface.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Éliminer le contenu/récipient conformément aux dispositions locales et nationales. Ne pas rejeter les résidus ou le produit déversé dans les eaux de surface ou les égouts. Les emballages vides ne peuvent être gérés selon les dispositions locales qu'après rinçage soigneux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Sur la base des données disponibles, le produit n'est pas classé comme marchandise dangereuse pour le transport routier, ferroviaire, maritime ou aérien.

Réglementation	Information
ADR/RID	Marchandise non dangereuse
IMDG	Marchandise non dangereuse
IATA	Marchandise non dangereuse
14.7 Transport maritime en vrac	Non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), règlement (UE) 2020/878; règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et ses modifications; réglementation nationale en vigueur applicable aux substances et mélanges dangereux. Pour les produits contenant des tensioactifs: règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange.

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des mentions de danger H citées aux sections 2 et 3 (se rapportant aux composants individuels et pas nécessairement à la classification du produit fini):

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

La présente fiche est établie sur la base des données disponibles. Il appartient à l'utilisateur de vérifier que le produit peut être utilisé en toute sécurité dans les conditions d'emploi prévues et conformément à la réglementation en vigueur.

----- FIN -----